

PROMOTION DU VOLONTARIAT DES PERSONNELS DE SANTÉ DANS LES TERRITOIRES ISOLÉS DES ALPES-MARITIMES

Médecin Lt. Colonel M. Alaux-Dhizmin - Infirmer Chef JM Helmer - Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes
Contacts : legnie.alaux-dhizmin@ds06.fr / jzou-marchhelmer@ds06.fr

La promotion du volontariat au sein des SSSM est un enjeu pour les SDIS : mesure 12 de l'Engagement National pour le Volontariat.
Face à la raréfaction de la ressource médicale, aux modes d'exercice isolés et à la technicité croissante des soins d'urgence, quelles solutions proposer localement ?

Valoriser le réseau des MSPV de proximité

Méthode :

Création d'une convention d'accompagnement et de reconnaissance

« Médecins Correspondants Territoriaux »
(délibération du CASDIS - 13 octobre 2014)

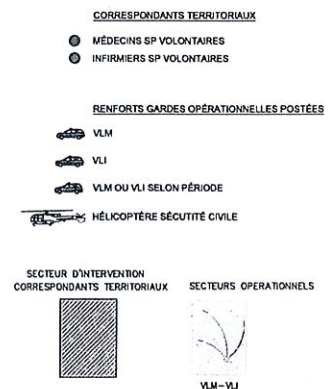
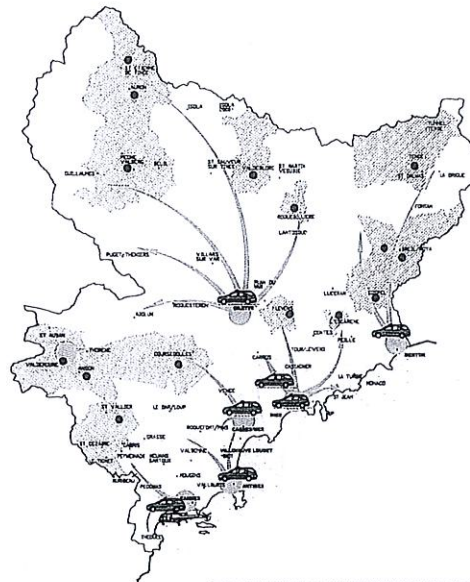
- Fiabilisation des procédures opérationnelles pour l'exercice des missions (engagement conformément au Référentiel Commun, gestion par CTA / guichet unique)
- Dématérialisation du dossier médical d'intervention (accès à distance sécurisé à URGAP)
- Dotation personnalisée en matériels et médicaments, adaptée aux compétences et qualifications
- Accès facilité au Développement Professionnel Continu (agrément OGO-DPC du SSSM 06)
- Revalorisation de l'indemnisation des missions

Résultat :

Adhésion des MSPV déjà en place, recrutement d'1 nouveau MSPV en station de montagne, contacts en cours avec 2 médecins généralistes exerçant en secteurs isolés.

Les Médecins Correspondants Territoriaux du SSSM 06

Effectif : 15
(12 hommes - 3 femmes)
Moyenne d'âge : 50,4 ans
(34 à 61 ans)
Statut :
tous médecins généralistes libéraux
Activité opérationnelle 2014 :
103 interventions



Organiser des réseaux d'ISPV locaux

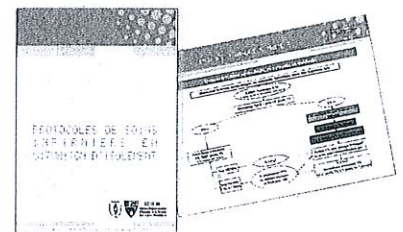
Méthode :

Rédaction de 11 Protocoles de Soins Infirmiers en Situation d'isolement (PSIS) adaptés aux compétences des ISP concernés et élaborés en lien avec le service Urgences/SMUR du Centre Hospitalier de rattachement

- Formation initiale théorique et pratique de 4 jours (culture SP, SAP, apprentissage des PSIS, doublures opérationnelles) et évaluation certificative
- Formation annuelle de maintien des acquis pour maintien sur liste d'optitudes
- Evaluation des pratiques grâce au dossier informatisé URGAP

Résultat :

Mise en place sur Saint Vallier - Andon (Ouest 06) d'un réseau de 5 nouveaux ISPV habilités PSIS : 47 interventions depuis novembre 2014.
Développement en cours d'un second réseau sur la vallée de la Roya (Est 06)



Complémentarité des 2 actions

Exercice local des missions + accès à des protocoles simplifiés
=> recrutement d'infirmiers qui jusqu'alors ne franchissaient pas le pas du volontariat.

Accompagnement et reconnaissance des médecins => maintien de l'attractivité pour le volontariat

SDIS et SSSM : rôles de facilitateur pour l'exercice des soins d'urgence des praticiens en zones isolées

Développement de la réponse infirmière de proximité dans les déserts médicaux

=> adaptation de la réponse
=> plus-value de la sollicitation opérationnelle des médecins pour les interventions nécessitant réellement leur expertise médicale.

Le volontariat au service de la victime, pour un accès pérenne et rapide aux soins d'urgence en tout point du département